

**Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (Formulaire 15725\*03)**

[Accéder au Formulaire – Cerfa 15725\\*03](#)

Formulaire disponible uniquement en français.

À remplir pour conclure un **Pacs en mairie** (ou auprès d'une ambassade ou d'un consulat français à l'étranger).

Contient les **attestations sur l'honneur** suivantes :

Non-parenté

Non-alliance

Résidence commune

Doit être **signé** par les 2 futurs partenaires.

A déposer, avec les autres documents à fournir, auprès de l'officier d'état civil de la commune dans laquelle est fixée la résidence commune (ou auprès de l'ambassade ou du consulat de la résidence commune).

- [Pacte civil de solidarité \(Pacs\)](#)



Ville de **Palavas-les-Flots**

*Mairie de Palavas-les-Flots*

*Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.*

*Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots*

*Tél. : 04 67 07 73 00*